

Niamey, Niger, 17^e septembre (Infosplusgabon) – Le ministre nigérien de l'Environnement, Almoustapha Garba a appelé à la préservation de l'environnement global et du cadre de vie des populations dans un message à l'occasion de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone célébrée, le 16 septembre, de chaque année.

Dans son message, Almoustapha Garba a évoqué les menaces qui pèsent sur ce bouclier protecteur naturel (couche d'ozone) contre les rayons ultraviolets du soleil, très nocifs pour la santé et la vie sur terre.

"La couche d'ozone est menacée au quotidien par des substances chimiques, notamment les gaz fréons et autres produits halogénés, libérés dans l'atmosphère lors des opérations de maintenance et de réparation des machines à chaleur qui fonctionnent avec ces gaz", a-t-il indiqué.

Il a rappelé que d'après la dernière évaluation scientifique de l'appauvrissement de la couche d'ozone réalisée en 2018 par les experts des Nations Unies, "certaines de ses parties se sont constituées à un rythme de 1 à 3% par décennie, depuis 2000 grâce aux efforts de protection

mise en œuvre” avant d’annoncer que « ces efforts ont également contribué à la lutte contre le changement climatique en évitant les émissions d’environ 135 milliards de tonnes d’équivalent en dioxyde de carbone entre 1990 et 2010».

« Le protocole de Montréal amorce un tournant décisif pour prendre en compte la dimension changement climatique par l’abandon progressif et contraignant des substances chimiques réglementées ayant un potentiel fort de réchauffement de la terre signé en 1987 et contribuera encore plus à la lutte contre le réchauffement climatique grâce à l’amendement de Kigali entré en vigueur le 1er janvier 2019 et qui devrait permettre d’éviter un réchauffement climatique de 0,5°C d’ici la fin du siècle », a-t-il poursuivi.

« Notre pays n’est pas resté en marge de cet élan de citoyenneté planétaire puisqu’il a adhéré à tous les accords internationaux qui régissent la protection de la couche d’ozone, notamment la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le protocole de Montréal », a indiqué le ministre Almoustapha Garba.

« C'est dans cet esprit que l'amendement de Kigali sur la réglementation et l'élimination progressive des hydrofluorocarbures (HFC) a été ratifié par notre pays, le 29 août 2018. Ce qui à terme aura des effets bénéfiques sur la protection de nos populations et des écosystèmes face aux effets du changement climatique et sur la déplétion de la couche stratosphérique d'ozone », a relevé le ministre Almoustapha.

« Le Niger en tant que Partie au Protocole de Montréal a mené avec succès le plan de gestion de fluides frigorigènes, le plan de gestion d'élimination finale des frigorigènes et l'accélération en cours de gel des hydro chlorofluorocarbures (HCFC) qui sont largement utilisés dans notre pays dans les systèmes de climatisation et de froid », a-t-il précisé.

Almoustapha Garba a noté que ces trois dernières années ont été marquées au Niger par la formation de plus d'une centaine de professionnels du froid en matière de bonnes pratiques de maintenance et en techniques de reconversion des équipements moins polluants et l'adoption d'une réglementation interministérielle sur les quotas d'importation de certains produits chimiques.

FIN/INFOSPLUSGABON/ABR/GABON2019

© Copyright Infosplusgabon